



P'tit tour à vélo Mercredi 9 juin 2021



Objectifs :

- 🚲 Développer l'éducation à la sécurité routière.
- 🚲 Inciter à un mode de déplacement actif, citoyen, à vélo.
- 🚲 Favoriser l'apprentissage du vélo dès le plus jeune âge.

Présentation de la rencontre sportive et associative :

- 🚲 Départ le 9 juin au matin (9h30-10h) de 6 lieux différents.
- 🚲 Randonnée cyclo sur les routes du département pour rallier le circuit de Magny Cours.
- 🚲 Pause sur les parkings du circuit, goûter, spectacle d'acrobaties à vélo.
- 🚲 En fin de journée : tour de piste à vélo pour tous les participants.

L'USEP 58 s'engage à :

- 🚲 Mettre à disposition des ressources pédagogiques.
- 🚲 Organiser des réunions d'information par parcours pour donner aux participants toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la rencontre.
- 🚲 Prendre en charge les transports pour l'aller sur les lieux de départ et les retours à partir du circuit de Nevers Magny Cours.
- 🚲 Travailler avec les services de l'Etat pour assurer la sécurité des participants.
- 🚲 Proposer un goûter à tous les participants à leur arrivée à Magny Cours.
- 🚲 Organiser un tour de piste pour tous les participants en fin de journée.
- 🚲 Délivrer les attestations « savoir rouler à vélo » à tous les participants.

USEP 58

7, rue du Commandant Rivière

58000 NEVERS

Tél : 03 86 71 97 34 – 06 85 18 19 72

<https://nievre.comite.usep.org/>









usep58@fol58.org

Fédération sportive scolaire de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Les associations participantes s'engagent à :

-  Licencier tous les participants adultes et enfants.
-  Faire suivre à tous les adultes accompagnateurs une session d'agrément délivrée par la DSDEN 58.
-  Préparer les élèves pour une sortie de 45 à 50 kms dans le respect des conditions de circulation données par l'organisation.
-  Respecter le taux d'encadrement fixé par l'USEP 58 : 1 adulte pour 4 enfants maximum et 1 adulte pour 6 enfants minimum.
-  Fournir la liste nominative des participants environ 1 mois avant la rencontre.
-  S'assurer du bon équipement de chaque participant : vélo adapté, casque obligatoire, pas de bidon individuel.
-  Participer à la réunion d'information organisée pour chacun des parcours dans le mois qui précède la rencontre.
-  Donner tout renseignement nécessaire à la délégation USEP 58 ou au responsable du parcours qu'ils emprunteront.

